



au sujet d'un regroupement familial

Par **du kosovo**, le **31/01/2010** à **00:30**

bonjour,

j'ai une question à poser, voila j'ai réconstitué un dossier de regroupement familial pour mon mari fevrier 2009 dernier, sa va faire bientot un ans que le dossier est déposer, apart ok revenu ok jusqu'à maintenant, la prefecture me redemande les revenus 2009 et l'impot 2008, le probleme c'est que j'ai perdu mon emploi il ya maintenant deux mois, je suis toujours a la recherche d'emploi...

parcontre ce que j'ai pu avoir c une promesse d'embauche pour mon marie papier signé par l'entreprise etc....

sachant que j'ai des indemnité chomage plus une promesse d'embauche et une lettre en expliquant ma situation, le dossier sera accepter.

aujourd'hui j'ai vraiment peur qu'il soit refuser sa fais plus de 5ans que je suis avec mon cheri sa fai 2ans qu'on n'est marier j'en peu plus je suis fatigué de tout sa, je suis jeune et j'ai envi de profiter de ma vie avec mon cheriiii.

s'il vous plaît rassurer moi... par ce que j'ai vraiment l'impression que c'est fini.

Par **du kosovo**, le **31/01/2010** à **00:55**

sachant que je suis en france depuis l'age de mes 1ans j' ai 21 ans et que je travailler depuis fevrier 2008 a novembre 2009 il me manque que de fiche de paie voilà. mercii de me répondre....